

13, 14 & 15
oct. 2006
CHARENTON LE PONT
SAINT MAURICE

Lire en fête

Autour du Polar



Jusqu'au 7 octobre dans les bibliothèques de CHARENTON & SAINT MAURICE. Jeu-romans sur le polar pour les jeunes de 11-18 ans

Vendredi 13 octobre à 20h30

À LA MÉTHUENIÈRE ESCOFFIER-BELLECROIX À SAINT MAURICE
29, RUE DU MARÉCHAL LÉGER
Conférence de Frédéric Pez sur les méthodes
de la police scientifique d'hier et d'aujourd'hui

Samedi 14 octobre à 17h

A.D. F.O.Y.E.R. - R.U.R. - R.O. - F.C.B.
MÉTIER DES ÉCRIVAINS - 107, RUE DE PARIS
Lectures de pièces de Philippe Soupault de Jean Genet
avec les SAT (Sociétés Amateurs de Théâtre)

Dimanche 15 octobre à 15h

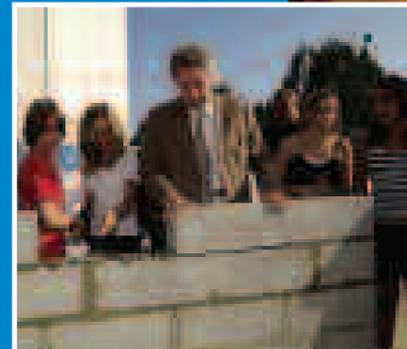
À LA MÉTHUENIÈRE ESCOFFIER-BELLECROIX À SAINT MAURICE
29, RUE DU MARÉCHAL LÉGER
Spectacle "Qui a tué Marie Reibel" à partir de 8 ans,
par la Cie la et de l'Alphane

Charenton magazine

N° 118 - Octobre 2006



Carrefour de l'emploi,
les 4 et 5 octobre



Pose de la 1^{ère} pierre de
la maison pour les jeunes



Des non-voyants à
l'assaut du Kilimandjaro

DOSSIER

L'action sociale en faveur des seniors



p.3/12

Actualités



Enquête publique sur le PLU : donnez votre avis !

Education : la rentrée des classes

Enfance : l'été des centres loisirs / La maison pour les jeunes

Evènement : Forum des associations, un vrai succès !

Arrêt sur images : cela s'est passé

Nouvelles technologies : Charenton lance sa newsletter !

p.13/15

Vie Economique

Entreprendre : 10^{ème} édition du Carrefour de l'emploi / Des seniors au service des entreprises / "Intérieur et Ephémère"
L'association des commerçants et artisans de Charenton

Dossier



L'action sociale en faveur des seniors

p.21

Vie associative

Les associations en action : l'actualité des Comités de jumelage

p.22/25

Environnement

Cadre de vie : affaissement d'une partie du sol place de l'église / Grand nettoyage d'été dans les écoles
Les chantiers de l'été dans les quartiers

p.26/27

Culture

A l'affiche des théâtres : saison 2006/2007, partagez les émotions !
Vos prochains rendez-vous : Lire en Fête autour du polar

p.28/29

Sports

La vie des clubs : Le sport solidaire ! / Des non-voyants à l'assaut du Kilimandjaro

p.30

Tribune libre

Expression des groupes politiques

p.31

Bloc-notes

Informations pratiques

AGENDA

4 et 5 octobre • Pavillon Baltard (Nogent sur Marne)
10^{ème} Carrefour de l'Emploi

Samedi 7 octobre 20h • gymnase Henri Guérin
La Poule au pot organisée par le Comité des Fêtes

13, 14 et 15 octobre •
Lire en Fête autour du "Polar"

Du 15 au 21 octobre •
La Semaine bleue des retraités

Dimanche 22 octobre 15h45 • Eglise Saint-Pierre
Concert d'orgue par Marie-Agnès
Grall-Menet

**Retrouvez toutes les
manifestations culturelles
de la Communauté de
communes dans "Sortir"**



INFORMATION AUX LECTEURS DU CHARENTON MAGAZINE

En juin 2007 auront lieu les élections législatives. Aussi, dans le souci de respecter l'égalité entre tous les candidats et afin de se conformer à la lettre et à l'esprit de la loi en matière électorale, le Charenton Magazine ne comportera plus l'éditorial du Maire qui est également Député suppléant dans la circonscription du Val-de-Marne (Charenton/Maisons-Alfort/Saint-Maurice) jusqu'aux prochaines élections législatives.

Nous tenons à nous excuser auprès des Charentonnais qui pourraient s'étonner de cette absence uniquement due au respect de la législation en vigueur. La rédaction du Charenton Magazine continuera bien évidemment d'informer ses lecteurs au fil des mois dans chaque numéro du journal municipal de tous les événements qui constituent l'actualité et la vie de notre ville.

La rédaction

Plan Local d'Urbanisme : Enquête publique Donnez votre avis du 2 octobre au 4 novembre 2006 !



Le Plan Local d'Urbanisme fixe les objectifs prioritaires de l'évolution de la ville, guidé par la notion de développement durable. Il orchestre les réflexions en matière d'aménagement urbain, de circulation, d'environnement, d'économie, de logement et de transports.

Les orientations d'aménagement du PLU ont été établies et arrêtées en Conseil municipal en mars dernier. Puis, le projet a été transmis pour avis aux collectivités publiques associées (Conseil général, D.D.E. du Val de Marne, Ville de Paris, Port autonome de Paris, EDF, SNCF, Réseau Ferré de France...).

En participant aux différentes concertations qui se sont déroulées depuis 2003 dans le cadre de réunions de quartier, jusqu'au bilan de ces échanges en réunion publique de synthèse le 9 novembre 2005, vous avez été nombreux à dessiner avec nous notre ville de demain.

La mise à l'enquête publique du PLU aura lieu du 2 octobre au 4 novembre 2006.

C'est la phase ultime de concertation avant l'approbation définitive du dossier du PLU. Les Charentonnais sont invités à s'exprimer nombreux à la Mairie. Chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser au commissaire-enquêteur. Si vous le souhaitez, ce dernier **vous recevra en mairie, au service urbanisme, le samedi 14 octobre de 9h à 12h, le mercredi 25 octobre de 14h à 17h et le samedi 4 novembre, de 9h à 12h.** L'approbation du PLU aura lieu au début de l'année 2007.

Avant cela, poursuivons le dialogue jusqu'au 4 novembre 2006 !





Rentrée des classes !

Pour tous les enfants, parents, enseignants, directeurs d'écoles, lundi 4 septembre était le grand jour !

Et voilà, la rentrée est passée... et ça s'est bien passé ! Parents et enfants ont découvert des écoles bien entretenues. Toutes les dispositions avaient été prises par le Service Education et par le personnel de service des écoles pour permettre son bon déroulement.

"Le nombre d'élèves était conforme à nos prévisions, ce qui nous a permis de préparer la rentrée dans de bonnes conditions", précise Pierre Miroudot, Maire-Adjoint chargé des Affaires scolaires. "La municipalité se donne les moyens nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des écoles, dont le budget est l'un des plus importants de la ville. Nous veillons à ce que les conditions optimales soient mises à la disposition de nos enfants et du corps enseignant".

■ Une ouverture de classe

2 399 enfants ont fait leur rentrée en maternelle et en élémentaire. Cette année, une nouvelle classe a été ouverte à l'école Aristide Briand A, avec également l'ouverture d'une deuxième salle de restauration aménagée cet été. A l'école élémentaire Robert Desnos, une classe menacée de fermeture a été maintenue sur constat de rentrée.



Pascale Poussier



■ Bienvenue aux nouveaux directeurs et enseignants

Des changements de direction sont intervenus au sein des établissements scolaires. Bienvenue à Gilbert Verdier, (ci-dessus), le nouveau directeur de l'école Valmy élémentaire qui succède à Mme Léger et aux nouvelles enseignantes de l'école. Pascale Poussier, la nouvelle directrice de l'école maternelle Conflans, remplace Madame Paumier.



■ La Vie du collège

Au collège La Cerisaie, la rentrée s'est effectuée également dans des conditions satisfaisantes. Les effectifs sont en légère progression cette année avec 758 collégiens (au lieu de 744 l'an passé). Comme l'a exprimé le Maire de Charenton, "cette augmentation régulière des effectifs du collège La Cerisaie justifie pleinement la construction d'un second collège à Charenton pour la rentrée 2012". Changement de direction également à la tête du collège, Christian Froidefond (ci-contre), principal au collège Jules Ferry à Maisons-Alfort, succède à Sylvie Darracq.

Au niveau de l'Académie du Val-de-Marne, M. Ventura est le nouvel Inspecteur départemental sur le 5^{ème} circonscription de Charenton et Alfortville. Il remplace Marc Guevel. ■



Le 4 septembre au matin, listes des classes affichées sur les murs d'écoles, les enfants n'avaient qu'une hâte : connaître le nom de leur enseignant et savoir s'ils étaient dans la même classe que leurs meilleurs camarades ! ▼



Effectifs scolaires rentrée 2006

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	ÉTABLISSEMENTS PUBLICS		ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS		TOTAL GÉNÉRAL	
	ÉLÈVES		ÉLÈVES		PRIVÉ ET PUBLIC	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Écoles :						
Maternelles	979	991	150	163	1 129	1 154
Elémentaires	1 450	1 408	298	286	1 748	1 694
TOTAL	2 429	2 399	448	449	2 877	2 848
Collèges :						
Cerisaie	744	758			744	758
Notre-Dame des missions			648	643	648	643
TOTAL	744	758	648	643	1 392	1 401
Lycée :						
L.E.P.	395	396*			395	396*
Notre-Dame des missions			392	378	392	378
TOTAL	395	396	392	378	787	774
TOTAL des effectifs sur la commune	3 568	3 553	1 488	1 470	5 056	5 023

* Chiffre provisoire, les admissions n'étant pas terminées.

EN BREF

▶ PRIME DE RENTRÉE SCOLAIRE

La municipalité et le CCAS attribuent aux familles ayant au moins trois enfants à charge (ou deux enfants si l'un est handicapé) une prime de 80 € par enfant scolarisé de 6 à 21 ans. Afin de bénéficier de cette prime, soumise à conditions de ressources, il faut résider à Charenton depuis au moins un an.

Les demandes peuvent être déposées jusqu'au 27 octobre 2006 au Service Petite Enfance du Centre Alexandre Portier 21 bis, rue des Bordeaux.

Pour tous renseignements sur les pièces à fournir, contacter le 01 45 18 36 23.

▶ ELECTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Les élections des représentants des parents d'élèves délégués aux conseils des écoles maternelles et élémentaires et aux conseils d'administration des collèges et lycées de Charenton auront lieu samedi 14 octobre 2006.

▶ PRÉ-INSCRIPTIONS EN CENTRES DE LOISIRS

Pour les vacances de la Toussaint, les réservations ont lieu jusqu'au 6 octobre.

Pour les vacances de Noël, il faut réserver du 9 octobre au 24 novembre. Les réservations se font directement sur le site de la ville : www.charenton.fr/cultures/pages/centres_loisirs.php

Les familles ne disposant pas d'un accès à l'Internet peuvent se procurer des formulaires de réservation auprès des gardiens et des directeurs de centres, dans chaque école ou directement au :

Service Enfance

16, rue de Sully
de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15
sauf le mardi après-midi.

L'été des jeunes Charentonnais

Ils ne se sont pas ennuyés en juillet et en août ! La Ville leur a proposé nombre d'activités sportives, culturelles, ludiques et créatives. 109 enfants ont profité des séjours organisés par le Service Enfance.



Séjour à Rouffiac avec des expéditions à la voile ou sur ... baleine !



Des jeux aquatiques avec le centre de loisirs Valmy Primaire !



▲ Du vélo avec le centre de loisirs Aristide Briand



◀ Les mini-séjours équestres organisés à Marolles-en-Brie au mois d'août par le centre de loisirs Aristide Briand ont beaucoup plu aux enfants !



Maison pour les jeunes Sa 1^{ère} pierre vient d'être posée !

La construction de la future maison pour les jeunes a commencé. Le 11 septembre dernier, la pose symbolique de sa première pierre a rassemblé élus et jeunes Charentonnais.

Le Maire, les conseillers municipaux, les membres du Conseil Municipal des Jeunes, le Député-Maire de Maisons-Alfort, ainsi que Pierre Miroudot, Maire-Adjoint chargé de la jeunesse, les président et directeur d'Aliaj, l'architecte Pierre Durand-Perdriel, étaient heureux de célébrer ensemble le début de la construction de la maison pour les jeunes.

Un projet de longue haleine souligné par le Maire qui a insisté sur une volonté politique forte en direction des jeunes, et à la veille de l'arrivée du nouveau lycée d'enseignement polyvalent (retrée 2009) et d'un collège d'ici 2012. L'établissement, qui bénéficiera du concours financier de la Région Ile-de-France, du Département du Val-de-Marne et de la Caisse d'Allocations Familiales, représente pour la Ville un investissement de près de 3 millions d'euros.

■ Une maison à l'image des jeunes

L'ouverture du nouvel équipement aura lieu à la fin de l'année 2007. 800m² de locaux modernes, polyvalents et insonorisés situés au 7bis, quai de Bercy, seront mis à disposition d'Aliaj pour les jeunes Charentonnais. Leur adhésion a considérablement augmenté en l'espace de 5 ans (de 230 en 2001 à 560 enfants et adolescents en 2006). Les activités se multiplient (sports, théâtre, musique, danses, prévention santé, accompagnement scolaire, loisirs et séjours pendant les vacances, informatique, Point Information

Jeunesse...) et nécessitent de l'espace. Elles offrent divertissement, soutien, épanouissement artistique et social pour que les jeunes franchissent dans les meilleures conditions une étape primordiale de leur vie. ■



Séances cinéma avec le CMJ

La Commission Culture du Conseil Municipal des Jeunes poursuit ses projections de films au Club Aliaj deux vendredis par mois à 17h. Les prochaines dates sont les suivantes :

- le 6 octobre : "L'enfer du dimanche", Oliver Stone, 2000.
- le 27 octobre : "Entretien avec un vampire", Neil Jordan, 1994.
- le 10 novembre : "Taxi", Gérard Pirès, 1998.
- le 24 novembre : "Le Gone de Chaâba", Christophe Ruggia, 1998.
- le 1^{er} décembre : "Philadelphia", Jonathan Demme, 1994.
- le 15 décembre : "Maman j'ai raté l'avion" Chris Columbus, 1990

Aliaj - 36, quai des Carrières (à côté de la bibliothèque d'Espinassous)

Forum des Associations : Un vrai succès !

Rendez-vous attendu de la rentrée, point de départ de la nouvelle année associative, le Forum des Associations organisé par la Ville a connu un vrai succès de fréquentation le 10 septembre dernier.

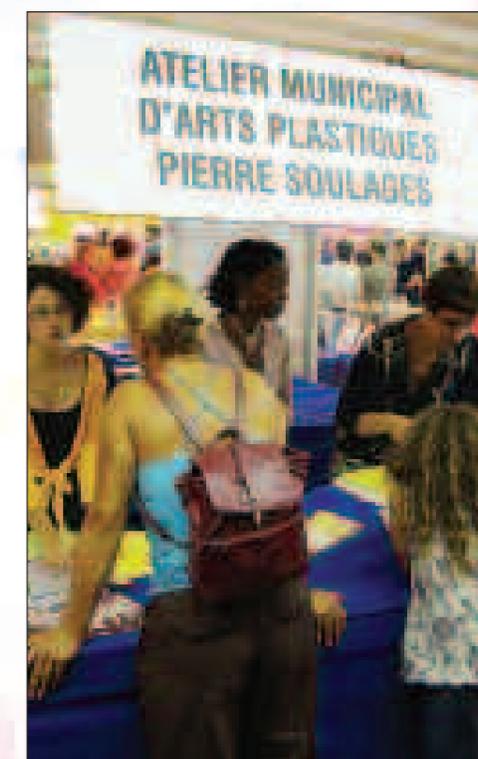
En un même lieu, par une belle journée ensoleillée, les Charentonnais, jeunes et moins jeunes, ont trouvé de quoi s'informer sur les nombreuses activités de la ville et se façonner un programme d'activités pour toute l'année ! Dès l'ouverture, ils sont venus nombreux, en famille, pour découvrir les activités culturelles, sportives et sociales que proposaient les 70 associations présentes ce jour-là.



■ Une vitrine de la vie associative

Des mères de famille faisaient la queue avec leurs poussettes devant les stands aux couleurs vertes des associations sportives. Des nouveaux habitants, qui venaient pour la première fois au Forum, arpentaient les différents stands et avaient presque du mal à choisir. Les services municipaux (culture, sports, Service Retraités, Enfance) présents également, ont attiré un grand nombre de Charentonnais demandeurs d'informations. Le Forum a aussi été le moyen pour des associations présentes pour la première fois de se faire connaître. Parmi elles, la Brigade des Sapeurs Pompiers de la caserne de la Nativité avec son stand garni de tuyaux, d'appareils respiratoires et autres matériels de secours. "Cela nous a donné une très bonne opportunité de nous faire connaître auprès des Charentonnais. Beaucoup sont venus à notre rencontre afin d'obtenir des informations sur les possibilités d'entrée à la Brigade. D'autres sont repartis en connaissant tout sur les préventions contre le feu !" se félicite l'Adjudant Fabien Hecquet. ■

Le Pôle Intercommunal de l'Economie et de l'Emploi a accueilli près de 120 personnes. En plus des offres d'emplois qu'il affichait, les cours d'informatique proposés par le pôle ont intéressé un grand nombre de demandeurs d'emploi. ▼



"Découvre le monde..." à travers l'art



Des enfants charentonnais ont participé au 36^{ème} concours de dessin international Eurojeunes du Crédit Mutuel, organisé pour la première fois avec la collaboration de l'atelier municipal d'arts plastiques Pierre Soulages. Une initiative fédératrice sous l'égide de l'art et de la culture, que le Maire a encouragé lors de la remise des prix aux jeunes lauréats le 16 juin dernier, avec les responsables du Crédit Mutuel, rue de la République. Il était accompagné de Valérie Fruaut, Maire-Adjointe chargée de la Vie Culturelle, de Sylvie Abélanet-Fléchet, directrice de l'atelier municipal d'arts plastiques Pierre Soulages, ainsi que des professeurs de dessin, Izumi Mattei et Cécile Vilaseque. ■

Catégorie 8-10 ans

1^{ère} place : **Thibaut Parneix**
2^{ème} place : **Anne-Sophie Tandonnet**
3^{ème} place : **Estelle Giner**

Catégorie 11-14 ans

1^{ère} place : **Alexia Zahedi**
2^{ème} place : **Marie Dereuse**
3^{ème} place : **Carmen Abd Ali**

Le Ministre des Sports en visite au **Complexe Nelson Paillou**



Jean-François Lamour, Ministre de la Jeunesse et des Sports a visité les équipements sportifs du Complexe Nelson Paillou le 29 juin dernier avec Daniel Blanchard, Maire-Adjoint délégué aux Sports et des présidents d'associations sportives. Le Ministre a visité la fosse de plongée, la piscine, mais également les salles de tennis de table et de gymnastique. Il a proposé au Maire de Charenton d'étudier la possibilité de financements de l'Etat en vue de rénover la piscine. Par ailleurs, la ville compte 54 équipements, ce qui la classe au-dessus de la moyenne départementale par rapport au nombre d'habitants. ■



La **féerie** des eaux émerveille Charenton

Fantastique ballet de fontaines lumineuses, figures aquatiques de couleurs variées, associant jets d'eaux, lumières et musiques, la féerie des eaux organisée par le Comité des Fêtes de Charenton a émerveillé des centaines de Charentonnais, venus en famille le 13 juillet. Ce fut un véritable festival de lumières sur la place Aristide Briand, une attraction unique en son genre et spectaculaire. ■

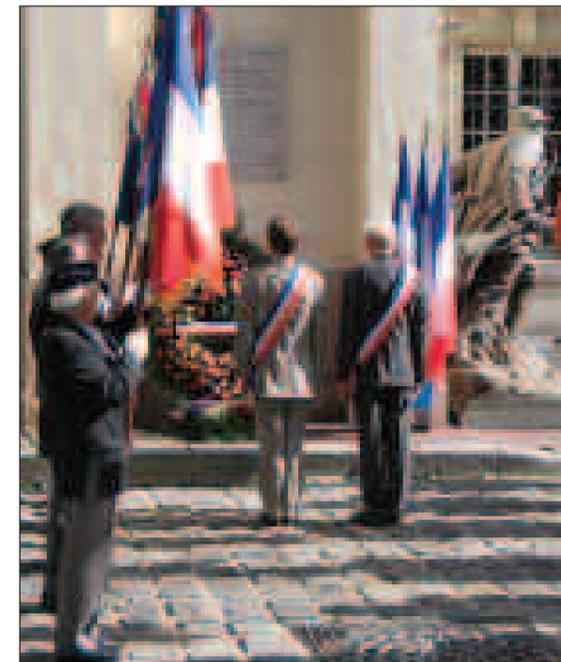
Les élus **protestent** contre la fermeture du souterrain

Le Député-Maire de Maisons-Alfort, Christian Cambon, Sénateur-Maire de Saint-Maurice et de nombreux élus ceints de leurs écharpes, étaient aux côtés du Maire de Charenton en juin dernier, pour le soutenir dans son action contre la suppression du souterrain de la porte de Charenton, dans le cadre du prolongement du tramway parisien. Les élus ont distribué des tracts aux automobilistes et leur ont expliqué directement que la suppression du souterrain, "ce sera plus de bouchons, plus de pollution et une barrière supplémentaire pour entrer dans Paris". Un avis partagé par de très nombreux automobilistes qui empruntent quotidiennement le souterrain dans les deux sens et qui selon certains "en ont assez d'être considérés comme des ennemis". Des riverains parisiens de la Porte de Charenton se sont également joints aux élus et ont été attentifs à leurs arguments. "Nous sommes ravis de votre mobilisation. On s'inquiète vraiment de ce que cette fermeture va donner" avouait une habitante du quartier. Conforté par les nombreuses pétitions des Charentonnais, le Maire est actuellement en discussion avec la Ville de Paris pour éviter toute solution définitive de destruction d'un ouvrage d'art essentiel dans les liaisons entre banlieues de première couronne. ■



62^{ème} anniversaire de **la Libération** de Charenton-le-Pont et de Saint-Maurice

Le 25 août dernier, le Conseil de communauté, Elie Gambier, Maire-Adjoint de Charenton chargé des Actions Commémoratives, Pascal Duray, Maire-Adjoint de Saint-Maurice chargé des Anciens Combattants, se sont recueillis dans la Cour d'Honneur de l'Hôtel de Ville de Charenton, puis devant les plaques commémoratives "Marius Delcher" et "Arthur Croquette". Les dépôts de gerbes se sont poursuivis à Saint-Maurice sur les plaques de Maurice Finkelstein, Jean Viacroze, J.F. Belbeoch et au cimetière sur les tombes de Jean Biguet, Raymond François, Raymond Leproust, Jean Viacroze et Léon Malthierry. ■



Charenton lance sa newsletter Inscrivez-vous !

Recevez gratuitement sur votre messagerie électronique la nouvelle lettre d'information de la Ville ! Elle vous informe des principaux événements de l'actualité charentonnaise.

Accessibilité, simplicité, rapidité sont les maîtres mots de ce nouveau service. La première newsletter charentonnaise vient de paraître. Sa courte périodicité bimensuelle vous permet d'être informé des événements culturels, sportifs et des manifestations importantes de la ville. Soucieuse d'être au plus proche des nouvelles habitudes des internautes, en créant sa newsletter, la Ville répond à une demande croissante d'informations sur son actualité, par le biais des nouvelles technologies.

■ Au plus près de l'actualité charentonnaise

Tous les 15 jours et selon la teneur de l'actualité, la newsletter de Charenton vient à vous ! Une simple page électronique et une ligne de conduite claire : un grand titre par manifestation ou événement accompagné d'un visuel et d'un texte introductif qui vous propose en un clic "d'en savoir plus".

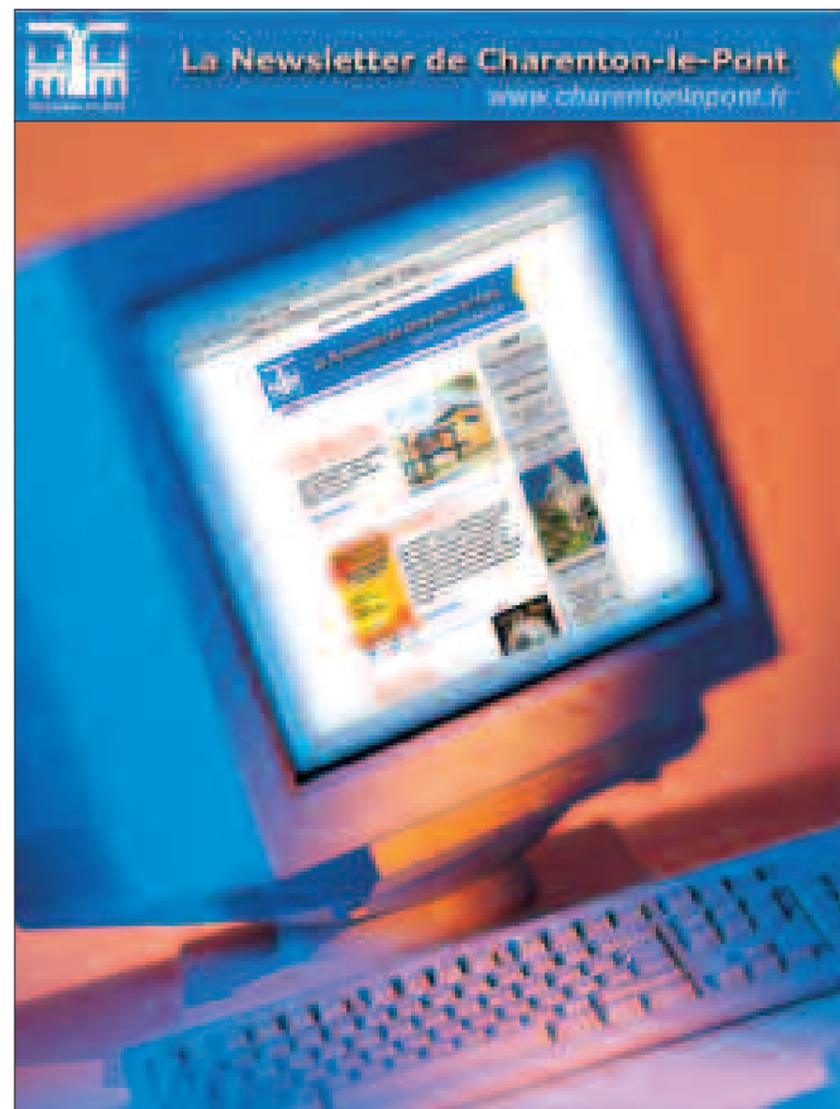
En bref, sur la droite de l'écran, une place réservée aux informations de dernière minute.

La première newsletter donne un accès direct à la photothèque et aux

services en ligne du site de la Ville. A chacun, s'il le souhaite, d'accéder à un supplément d'informations !

■ Inscrivez-vous !

Pour la recevoir gratuitement, il suffit de vous rendre sur www.charenton.fr, cliquez sur le panneau *newsletter*, indiquez vos nom, prénom et adresse email.



Synergie entre le site de la Ville, le Charenton Magazine et l'ensemble des publications municipales, la nouvelle newsletter diversifie vos accès à l'information, au plus proche de vos habitudes et au cœur de votre quotidien. ■

10^e édition du Carrefour de l'Emploi Des emplois à la clé.

La Communauté de communes vous donne rendez-vous les 4 et 5 octobre au Pavillon Baltard de Nogent-sur-Marne.

Mettre en adéquation l'offre et la demande, tel est l'objectif du Carrefour de l'emploi dont ce sera cette année la 10^e édition.

De nombreuses entreprises, petites et grandes, ont des postes à pourvoir. Elles recrutent et quoi de plus simple que d'aller directement à la rencontre des candidats potentiels en les accueillant sur leur stand à l'occasion du Carrefour de l'emploi organisé cette année par la Communauté de communes de Charenton le Pont – Saint Maurice, avec sept autres communes partenaires*.

■ Des postes à pourvoir

Recrutement mais aussi information, formation, création d'entreprise pour un seul objectif : l'emploi. Candidats à l'emploi et grandes entreprises de tous secteurs renouvelleront cette année l'occasion de se rencontrer. Notons que comme l'an dernier, la Communauté de communes mettra à disposition des demandeurs d'emploi des autocars pour se rendre au Pavillon Baltard. Chacun d'entre eux recevra personnellement une invitation et nul doute que de nombreuses opportunités d'embauche se présenteront au vu du succès enregistré l'an dernier. ■

* Saint-Mandé, Joinville-le-Pont, la Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne (Nogent-sur-Marne et Le Perreux-sur-Marne), Saint-Maur-des-Fossés, Bry-sur-Marne et Maisons-Alfort.

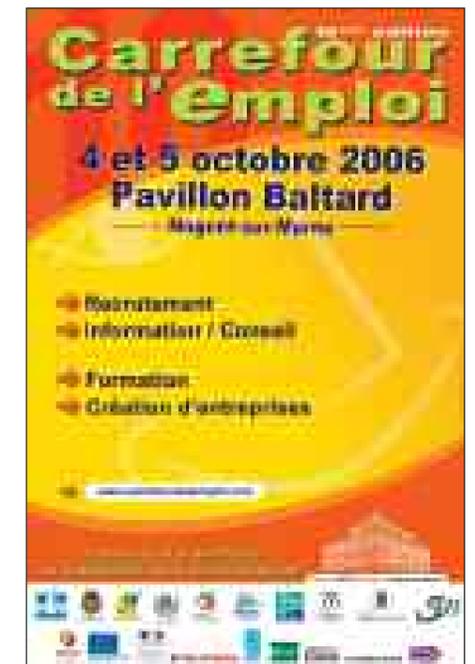
**Carrefour de l'Emploi
mercredi 4 octobre de 10 h à 18 h
jeudi 5 octobre de 9 h à 17h30**

Pavillon Baltard (Nogent-sur-Marne)

www.carrefourdelemploi.com www.charenton.fr

Des navettes sont mises à disposition des demandeurs d'emploi par la Communauté de communes.

Renseignements : 01 46 76 50 00



La Communauté de communes soutient l'emploi local

Dans le cadre de la campagne de recrutement avec parcours de formation menée par Veolia Environnement, la Communauté de communes a accueilli mercredi 5 juillet place Montgolfier à Saint-Maurice, le bus de recrutement "Veolia Compétences : 100 jours, 100 villes, 6 000 emplois". Sur place, des représentants de l'entreprise ont renseigné les candidats charentonnais et mauritiens sur les formations et les métiers de Veolia, et ont recueilli leurs candidatures. Soutenant l'emploi local, la Communauté de communes de Charenton le Pont – Saint Maurice, représentée par son Président, le Maire de Charenton et son 1^{er} Vice-Président, le Sénateur-Maire de Saint-Maurice, a signé le jour même un protocole d'accord avec la Délégation Régionale Ile-de-France de Veolia Environnement, pour formaliser leurs engagements en faveur du développement de l'emploi régional.

Des Seniors au service des entreprises

C'est ce que propose "Cadres Seniors Consulting", une SARL fondée par François Humbert, un entrepreneur charentonnais réaliste et prévoyant, assisté d'une consultante en Ressources Humaines.



François Humbert fait partie de ces nombreux cadres qui arrivés à un certain âge se sont vus remerciés par

leur entreprise. Licencié d'un poste de Directeur commercial au sein d'une SSII*, après 23 ans de bons et loyaux services, il estime à juste titre que les seniors restent encore opérationnels et volontaires. Motivés, dynamiques, ils sont sûrement plus expérimentés et ont donc des atouts à faire valoir.

■ Un projet encouragé par le Pôle Intercommunal de l'Economie et de l'Emploi

En mars 2006, François Humbert, étude de marché à l'appui et avec le soutien du Pôle Intercommunal de l'Economie et de l'Emploi, propose un nouveau concept : repenser la place du senior dans l'entreprise. L'idée : en faire des experts de transition, à la carte. En d'autres termes, mettre leur savoir-faire et leur expérience à disposition des entreprises sous forme de missions temporaires ou à temps partiel. "Les experts sont disponibles et immédiatement opérationnels et la transmission du savoir-faire vers les plus jeunes peut être assurée"

souligne François Humbert. Depuis la mise en ligne de son site, Cadres Seniors Consulting a reçu près de 1 300 CV et reçoit en moyenne 60 appels quotidiens. A ce jour, les contrats avec les entreprises clientes se concrétisent et François Humbert a été sollicité afin d'animer des conférences sur la revalorisation des seniors sur le marché de l'emploi.

Il sera présent au prochain Carrefour de l'Emploi, les 4 et 5 octobre 2006 au Pavillon Baltard de Nogent-sur-Marne. ■

Cadres Seniors Consulting

16, rue Guérin – Tél. 01 72 94 55 48

<http://cadreseniorsconsulting.fr>

email : contact@cadreseniorsconsulting.fr

* Société de Services en Ingénierie Informatique

"Intérieur & Ephémère", de la décoration sur mesure

Nathalie Grimoin est diplômée des Beaux-Arts et de l'école supérieure d'architecture d'Ivry. Elle a fondé son entreprise à Charenton. Sa passion, son travail : la décoration.



CM : En quoi consiste votre travail ?

Nathalie Grimoin : Je propose des solutions de décoration pour des espaces intérieurs privés ou professionnels et pour de l'événementiel (salons, congrès ou autres manifestations d'entreprises ou publiques). J'ai créé ma société il y a un an.

CM : Qu'est-ce qui fait votre particularité ?

Nathalie Grimoin : Je décrypte les besoins, j'extériorise les envies. J'apporte une touche de nouveauté face à la crainte du "déjà vu"... Mes clients vont du jeune cadre célibataire qui a besoin d'un "coach déco" pour son studio, à des rénovations de résidences secondaires. J'emmène mes clients dans des salons que je connais, j'agence un appartement avec de l'existant, je crée des vitrines de magasins... En ce moment je gère la décora-

tion d'un salon de cosmétiques dans le XII^{ème} arrondissement. En fait, je fais du "sur mesure". Je m'adapte à une clientèle variée, à des budgets différents et j'apporte un choix de propositions. Dernièrement j'ai eu l'idée de proposer des prestations de "conseils déco" à offrir à l'occasion d'une naissance. Des sortes de "Bons déco"!

CM : Pourquoi Charenton ?

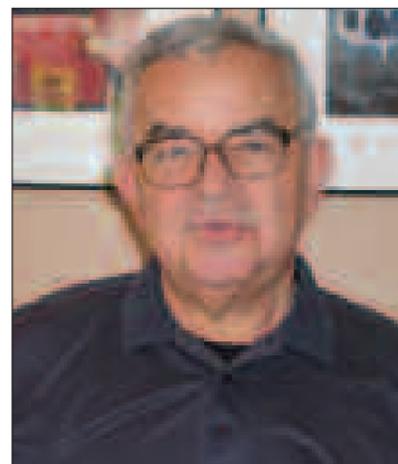
Nathalie Grimoin : Je vis à Charenton depuis plus de deux ans. Avant j'habitais dans le XII^{ème}. En fait, j'ai déjà habité Charenton et j'ai voulu y revenir. C'est une ville que j'aime beaucoup. J'ai déjà fait une installation à l'Espace Toffoli pour une entreprise privée en février 2005. On me laisse carte blanche pour un autre projet prévu dans la même salle en janvier 2007 ! J'ai des contacts un peu partout en France et à l'étranger. J'aimerais créer d'autres partenariats locaux et travailler pour les Charentonnais ! ■

Intérieur & Ephémère

9, allée Ronsard

Tél. 01 43 76 18 06

L'Association des Commerçants et Artisans de Charenton s'organise



Créée il y a quelques mois afin de défendre et de développer le commerce local, l'association réunit à ce jour plus de 45 adhérents. Son Président, François Guérin, dirige la galerie Actée rue de Paris, et se veut un interlocuteur constructif vis-à-vis de la municipalité.

prévaloir les points de vue de chacun, mais de se faire entendre de façon claire et générale par la municipalité qui sera plus facilement au fait des revendications principales", ajoute François Guérin.

"On compte environ 300 petits commerces à Charenton et à Saint-Maurice..., le développement économique des deux villes relevant de la Communauté de communes". D'ici la fin de l'année, l'association s'attend à doubler ses adhérents. Les axes de circulation, le stationnement, la signalétique, les illuminations, les animations et fêtes annuelles et leur répartition dans la ville concernent particulièrement les commerçants et artisans. Un dialogue s'établit natu-

rellement aujourd'hui entre l'association et la municipalité. C'est la volonté de chacun, dans l'intérêt de tous. ■



A Charenton, chaque quartier a sa spécificité. Pour cette raison, les commerces ont une personnalité adaptée aux habitants et à la clientèle de ces quartiers. Conscients d'un réel besoin de communication mais aussi de la nécessité pour la Ville de disposer d'un interlocuteur représentant la diversité du tissu artisanal et commercial, quelques-uns d'entre eux situés près de la rue de la Liberté se sont décidés à créer une association. Celle-ci s'est rapidement étendue par la suite vers le centre ville, la rue du général Leclerc, une partie de la rue des Bordeaux puis la rue de Paris.

■ Renforcer le dialogue entre les commerçants et la Ville

"L'objectif reste encore de désigner un représentant par quartier" explique François Guérin, tout récent Président de l'Association des Commerçants et Artisans de Charenton. En effet, l'intérêt d'une association est d'être un porte-parole auprès de la municipalité. "C'est dans un esprit de construction que l'association doit avant tout se positionner vis-à-vis de la politique de la Ville. Elle doit se montrer force de proposition, sachant qu'il ne s'agit pas de faire systématiquement



L'action sociale EN FAVEUR DES SENIORS

Parce que la population des seniors occupe une place importante et croissante dans notre société, la politique de la Ville en faveur des personnes âgées s'adapte et se développe toujours davantage. Christiane Mayer, Maire-Adjoint chargée des Affaires sociales et Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale nous présente les réponses concrètes apportées par la Municipalité sur les multiples sujets quotidiens touchant à la vie des seniors.



Chaque année, le Maire de Charenton et le Conseil d'administration du CCAS offrent aux personnes retraitées de 60 ans et plus un déjeuner ou un dîner dansant. Cette année, c'est au "Petit Robinson" à Joinville-le-Pont que les seniors se sont retrouvés nombreux à danser et chanter sur des musiques d'antan...!

Comment bien vivre sa retraite dans sa ville ? Consciente de la nécessité d'offrir aux personnes âgées l'opportunité de s'épanouir et de continuer à enrichir la vie charentonnaise, la Municipalité a su mettre en place, depuis plusieurs années déjà, une politique adaptée à leurs besoins.

Avec le Centre Communal d'Action Sociale, la Ville propose toute une palette de services et d'activités de loisirs. "Notre objectif est de permettre aux seniors charentonnais de vivre leur retraite dans les meilleures conditions. Lutter contre l'isolement et la solitude sont des priorités pour la Ville. Notre volonté est de créer du lien social, en proposant des loisirs aux plus actifs et en venant en aide aux plus fragiles", souligne Christiane Mayer, Maire-Adjoint et Vice-Présidente du CCAS. "A Charenton, on compte environ 4 500 personnes de 60 ans, soit 15 % de la population totale. Nous prenons en compte les besoins et les attentes des personnes de 60 ans et plus. Ce qui implique des mesures adaptées à chaque tranche d'âge (transports, ateliers mémoire, sorties douces, activités sportives ou ateliers informatiques...). Les capacités physiques et l'entourage familial de chacun demeurent des éléments déterminants".

Le bien-être d'un senior dépend des besoins liés à son âge, de son pouvoir d'achat et de sa situation familiale. Le CCAS tient compte de ces différents facteurs pour mieux répondre aux attentes des Charentonnais de plus de 60 ans dans leur vie quotidienne. L'aide financière et sociale, les mesures contre l'isolement, le bien-être au quotidien à travers nombre d'activités ludiques et culturelles, s'inscrivent avec force dans la politique municipale, à travers un large panel d'actions concrètes mises en place par le Service Retraités du CCAS. A domicile ou en résidence, les initiatives pour soutenir les plus fragiles ou distraire les plus actifs se multiplient.

■ Favoriser le maintien à domicile

Le souhait de la majorité des personnes âgées est de demeurer le plus longtemps à leur domicile, dans leur environnement habituel.

La politique de Charenton est de favoriser ce maintien à domicile, de préserver l'autonomie.

L'aide à domicile est la clé de voûte du maintien à domicile. Car des gestes quotidiens tels que le lever, la toilette, la préparation d'un repas, le ménage, les courses, les démarches administratives ou les traitements médicaux... peuvent nécessiter une aide.

Pour satisfaire cette demande, le CCAS met à leur disposition un ensemble de services personnalisés directement assurés par ses services communaux ou par des associations qui bénéficient du soutien permanent de la municipalité.



● Le portage de repas

Il est assuré 7 jours sur 7 à domicile par l'intermédiaire du Service Retraités du CCAS. On compte environ 20 000 repas par an pour une moyenne de 60 bénéficiaires par mois. Le prix du repas varie selon les ressources, la différence est prise en charge par le CCAS.

Service Retraités

Centre Alexandre Portier

21 bis, rue des Bordeaux. tél. 01 45 18 36 34.

● Des intervenants à domicile avec l'Association des Intervenants à Domicile aux Personnes Agées de Charenton (Aidapac).

Cette association charentonnaise est le 1^{er} service d'aide à domicile de la région Ile-de-France à avoir obtenu la certification NF Service "Services aux personnes à domicile" pour la qualité



de ses services assurés par ses auxiliaires de vie sociale. L'intervenante à domicile effectue de multiples tâches (travaux ménagers, aide aux démarches administratives, accompagnement aux sorties ou chez le médecin, aide à la toilette, préparation des repas...) et apporte un soutien moral très important, car il contribue à maintenir un contact intellectuel et affectif. Le financement de l'aide à domicile peut être pris en charge par certaines caisses de retraites ou mutuelles, ou le Conseil général au travers de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

AIDAPAC 8, quai des Carrières

Tél. 01 43 68 86 34

● La téléassistance

Une centrale d'écoute spécialisée reliée au domicile de la personne est prête à recevoir les appels d'urgence 24 heures sur 24 (malaise, agression, incendie ou problèmes psychologiques). Près de 180 bénéficiaires sont rassurés par ce service. Selon les ressources de la personne, le CCAS de la Ville prend en charge une partie ou la totalité de l'abonnement ainsi que l'intégralité des frais d'installation.

Service d'aides légales et facultatives Centre Alexandre Portier

21 bis, rue des Bordeaux. tél. 01 45 18 36 34.

● Un service de soins à domicile

pour la surveillance des traitements et les soins infirmiers avec le Centre de Liaison et d'Aide aux Personnes Agées (CLAPA), association sous tutelle de la DDASS. La personne bénéficie à son domicile de soins adaptés suite à l'évaluation d'un dossier constitué notamment d'un certificat médical rempli par un médecin traitant ou un médecin hospitalier. Les soins assurés par des aides soignantes et infirmières diplômées sont totalement pris en charge par les différents régimes d'assurance maladie.

CLAPA 21, rue de Conflans

Tél. 01 56 29 14 01

● Signalons également les services de l'association Acacia-Sophora pour les gestes quotidiens de la vie, sauf pour les tâches devant être accomplies par un professionnel de la santé.

L'association ayant également la certification NF Services, les seniors charentonnais sont les 1^{ers} habitants à bénéficier des services de deux associations certifiées pour la qualité de leurs services.

Acacia Sophora 113, rue de Paris

Tél. 01 43 68 73 80



Canicule, un dispositif efficace

En juillet, la canicule s'est installée pendant plusieurs jours à Charenton. Le plan canicule mis en place par le Maire de Charenton a permis d'être au plus près des personnes les plus fragiles pour les aider à affronter les fortes chaleurs.

238 personnes âgées se sont inscrites cette année sur la liste confidentielle du Service Retraités mise en place dans le cadre du plan canicule. Chacune d'elles a été contactée personnellement par téléphone tous les 3 jours lors de l'alerte canicule de juillet, afin de prendre de ses nouvelles. Un suivi attentif, régulier, personnalisé, géré par le Service Retraités du CCAS, mais aussi par certains élus et en étroite collaboration avec une dizaine d'agents de la police municipale, alertés en cas de doute ou de non-réponse aux appels. En parallèle, des conseils ont été diffusés à la population par le site Internet de la ville, les journaux électroniques.

En collaboration avec le Service Retraités, les agents de la police municipale se sont quotidiennement assurés du bien-être des personnes âgées charentonnaises, en allant à leur rencontre dans les quartiers de la ville. Une action préventive et solidaire, qui a été fortement appréciée.



■ Vivre heureux en résidence

La Résidence Jeanne d'Albret

Pour conserver l'intimité de son propre logement tout en bénéficiant d'un maximum de sécurité, la résidence Jeanne d'Albret est une solution appréciée pour les personnes valides et autonomes. Etablissement municipal non médicalisé, la résidence comprend 40 studios avec un service de restauration du lundi au vendredi, une chambre d'hôte, un salon de beauté, une lingerie, une bibliothèque et une salle de gymnastique.

"Plus qu'une résidence pour personnes âgées, c'est un véritable cocon familial où chacun est choyé par un personnel aux petits soins", précise Marie-Claude Desplanches, Maire-Adjoint chargée de la Gestion de la Résidence des Personnes Agées.

Même en résidence, les animations ne manquent pas ! Entre les anniversaires, les tournois de belote, les cours de chant et de gymnastique, les fêtes de Noël, de Pâques et d'été... les occasions de se divertir sont nombreuses.

Pour favoriser les rencontres entre les générations, les jeunes charentonnais se rendent régulièrement à la résidence, pour le plus grand bonheur de ces dames (majoritaires dans l'établissement) ! "Ces rendez-vous se placent au coeur de la politique municipale en faveur des seniors. Par exemple, les centres de loisirs organisent des spectacles sur le thème du temps, mis en place en collaboration avec les musiciens intervenants de la Ville, les jeunes d'Aliaj viennent chanter Edith Piaf, les écoliers suivent les conseils de leurs aînés dans le cadre d'ateliers cuisine ou de présentations d'objets anciens...", souligne Marie-Claude Desplanches.

Résidence Jeanne d'Albret rue Paul Eluard

Tél. 01 71 33 00 50.

■ Et demain : l'EHPAD

La maison médicalisée (EHPAD), établissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes et notamment celles qui sont atteintes de la maladie d'Alzheimer, ouvrira en 2008. La municipalité avait entrepris de longues démarches auprès des administrations afin de répondre à une demande légitime de personnes âgées de santé fragile et en perte d'autonomie.

Le projet se concrétise aujourd'hui. D'une capacité de 78 chambres, dont 5 places d'accueil de jour et 3 places pour l'accueil temporaire, l'établissement sera situé en centre ville, rue de la Mairie.

Un emplacement idéal pour demeurer dans sa ville, auprès de sa famille et de ses amis. La Fondation des Caisses d'Epargne est associée à l'élaboration de ce projet, lequel est actuellement en cours d'étude auprès des services compétents du Conseil général. ■

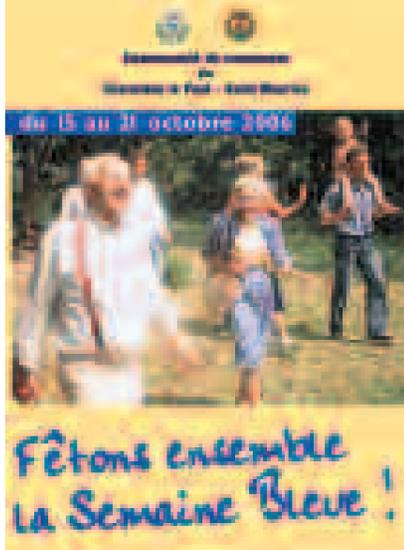


Le CCAS, pivot de la politique sociale de la ville

Présidé par le Maire de Charenton, le Centre Communal d'Action Sociale est composé d'élus et de professionnels impliqués dans la vie sociale. Il fonctionne avec une subvention communale et alloue des prestations aux familles en difficulté et aux personnes âgées les plus fragiles. Ses missions sont de deux ordres : l'aide sociale légale mise en place par l'Etat et l'aide sociale facultative qui dépend de la politique sociale de la Municipalité.

Pour les personnes âgées, le CCAS met en place une réunion de coordination gérontologique animée par le Service Retraités. L'objectif de ces échanges est de développer toutes les synergies pour prendre en charge les situations difficiles, afin que les seniors vivent pleinement dans leur ville.

CCAS Centre Alexandre Portier 21 bis, rue des Bordeaux - Tél. 01 45 18 36 18



▲ La Semaine Bleue 2006 aura lieu du 15 au 21 octobre ! Moment fort de convivialité organisé par la Communauté de communes de Charenton le Pont – Saint Maurice, elle se déroulera cette année autour du thème "Faisons la fête ensemble !" avec un panel d'activités variées choisies avec grande attention par les Services Retraités des deux villes.

■ Favoriser la mobilité

Au-delà de l'aide à domicile et du portage de repas, la Municipalité a développé des services de proximité pour répondre aux besoins des personnes âgées. C'est ainsi qu'elle met à leur disposition un Bus Services pour se déplacer dans Charenton. Ce service gratuit permet aux seniors de faire leurs courses, de se rendre à la poste, au marché, chez le médecin, au Centre Alexandre Portier ou à la Résidence Jeanne d'Albret.

D'autres aides peuvent faciliter les déplacements des seniors sous diverses conditions (carte Améthyste et/ou Rubis, allocation taxi, véhicules adaptés de l'agence Filival).

Renseignements auprès du Service Retraités : 01 45 18 36 32

■ Des loisirs pour s'épanouir

Faire du sport (gymnastique, tennis de table ou natation au complexe sportif Nelson Paillou), jouer au bridge, au tarot, au loto, à la belote ou au loto, danser, se cultiver (conférences littéraires, artistiques, historiques...), faire des randonnées, voyager (grands séjours ou sorties douces sur une journée ou un après-midi), apprendre l'anglais, faire partie d'une chorale, apprendre la peinture sur soie, sur porcelaine ou la broderie, naviguer sur le net ou s'immerger



dans de nouveaux logiciels, dîners, spectacles et rencontres avec la jeune génération... tout cela et bien d'autres loisirs encore sont possibles à Charenton. "Etre retraité c'est avoir du temps, pour soi et pour les autres. La Ville s'organise pour que chacun puisse s'épanouir en pratiquant une activité qui lui plaise, selon ses envies et son emploi du temps. Chaque trimestre, le programme des activités du Service Retraités est communiqué aux retraités". Les loisirs du Service Retraités, mais aussi les fêtes de quartier, les animations des associations ou les manifestations communales, contribuent à garder ce lien essentiel avec la société et entre les générations.

■ Des seniors impliqués et solidaires

Au-delà des loisirs, les seniors charentonnais ont fait le choix de se rendre utiles, pour donner un sens à leur retraite.

Ils sont nombreux à s'engager bénévolement dans le mouvement associatif et aux côtés du Service retraités. En décembre, nombre de seniors bénévoles participent à l'exposition-vente organisée par le Service Retraités. Deux journées de solidarité consacrées à la vente des travaux réalisés par les retraités tout au long de l'année (peintures sur porcelaine et soie, couture, bijoux, confitures, tricots...).

L'an dernier, la somme récoltée s'est élevée à 26 581 €.

Elle a été entièrement remise à l'Institut Curie. ■



Les nouveautés de l'année 2006

La semaine du 11 au 15 septembre dernier a été consacrée à la présentation des diverses activités mises en place par le Service Retraités du CCAS. Une semaine portes ouvertes pour colorer l'emploi du temps de l'année...!

- Le "Café Web", le mardi de 9h à 12h : un nouvel atelier pour s'initier à l'informatique et à la navigation sur le Net, avec l'appui un professeur pour répondre aux questions des participants.

- Un séjour supplémentaire à la montagne très apprécié par nombre d'amateurs du bon air.

- Les "sorties douces" seront poursuivies cette année.

- Autre nouveauté, le Conseil d'administration du CCAS a doublé le montant du **complément mensuel de ressources**, une allocation minimum vieillesse dont bénéficient les plus de 60 ans (selon conditions de ressources), avec une sortie offerte aux bénéficiaires, à choisir dans le programme d'animations et de loisirs.

- **Des conférences sur la santé et le bien vieillir, un "atelier équilibre" sur la prévention des chutes, paraîtront au programme des activités du dernier trimestre 2006.**

- **Transport** : les seniors de plus de 80 ans peuvent bénéficier d'une contribution du CCAS pour leurs déplacements sur tout le département du Val-de-Marne, avec l'association Vilcena.

Le guide "Bien vivre sa retraite à Charenton-le-Pont" vous informe sur l'ensemble des prestations mises à disposition des seniors par le Service Retraités du CCAS de la Ville. Il est disponible au Centre Communal d'Action Sociale et sur simple demande à la Direction de la Communication.

Retrouvez toutes ces informations sur le www.charenton.fr

Les Comités de jumelage

L'actualité de septembre ne nous avait pas permis de traiter l'ensemble des comités de jumelage dans le Charenton Flash. La rentrée du Comité de jumelage Allemagne est très chargée avec notamment des conversations en allemand et la visite d'une délégation d'élèves de Büren.

Le Comité de jumelage Berlin Tempelhof / Büren se réunit le 3^{ème} mardi du mois pour des conversations entre amis charentonnais, passionnés de la langue ou natifs allemands. Ceux qui souhaitent se joindre à eux sont toujours les bienvenus. Il n'y a pas de niveau minimum requis. Et Philippe Tournier d'ajouter : "Nous ne sommes pas là pour juger du bon niveau de chacun, mais pour permettre à tous de converser en allemand !". Polyglotte passionné, il est le Président du Comité. Son intérêt pour l'Allemagne, et d'une manière générale pour la richesse culturelle d'un pays, transparaît au sein de l'association. Comme on a plaisir à voir les choses de l'intérieur d'un pays, on apprend en discutant, qualité d'expression à l'appui ! D'autre part, un voyage s'organise tous les deux ans. Prochaine destination : Kassel.

■ Les collégiens berlinois et français se retrouvent !

De même qu'il organise également des échanges entre les collégiens de Notre-Dame des Missions et des élèves de Büren depuis des années, le Comité de jumelage Berlin Tempelhof accompagnait à Berlin

les élèves des classes de 4^{ème} du collège La Cerisaie, section allemand, du 15 au 24 mai dernier. Leurs correspondants berlinois, qui les avaient accueillis chez eux, les rejoignent déjà ! Le 18 octobre, et pour dix jours, ce sera au tour de nos jeunes collégiens de leur faire découvrir le mode de vie charentonnais !

■ Stammtisch !

Les conversations en allemand ont lieu chaque 3^{ème} mardi du mois, au café de la Mairie.

La prochaine a lieu mardi 17 octobre à 20 h. ■ Le site de la ville de Büren - www.bueren.de est en lien sur www.charenton.fr.



Les 10 ans du Comité de jumelage Grande-Bretagne

A l'occasion du dixième anniversaire de leur remise de Charte, le Maire de Charenton ainsi qu'une délégation du Comité de jumelage Grande-Bretagne, présidé par Jean-Claude Berteaux et son épouse, ont été reçus très chaleureusement par les élus de la ville jumelée de Trowbridge. Pendant trois jours ils ont, comme à l'habitude, fait le maximum pour faire découvrir de nouvelles facettes de leur magnifique région au groupe français. Le séjour s'est clôturé par un dîner de gala, au cours duquel projets et échanges ont été évoqués. Le Comité de jumelage de Charenton et le Maire de Charenton ont été très sensibles à l'accueil que leur a réservé le Maire de Trowbridge. Ils se réjouissent à l'avance d'accueillir leurs amis anglais à l'occasion de la journée des Comités de jumelage prévue en mars 2007.



EN BREF

▶ LA POULE AU POT, C'EST LE SAMEDI 7 OCTOBRE À 20H !

Le Comité des Fêtes l'organise cette année sur le thème de l'Irlande, au Gymnase Henri Guérin. Un accueil musical introduira la soirée, suivi du repas, d'un spectacle de danses et chants traditionnels irlandais avec la revue "Magic of Ireland", puis du bal traditionnel avec l'Orchestre "Jack Noël". Pour vous y conduire, une navette vous attendra :

- Place de l'Europe à 19h15
- Place des Marseillais à 19h30
- Place Aristide Briand à 19h45
- Le retour est prévu à 0h30.

Il est encore temps de s'inscrire :

- mercredi 4 octobre de 9h30 à 12h30
- jeudi 5 octobre de 16h à 19h30
- ou le jour même, samedi 7 octobre de 9h à 12h30 !

Participation

Adultes : 30 €
Enfants (moins de 10 ans) : 27 €

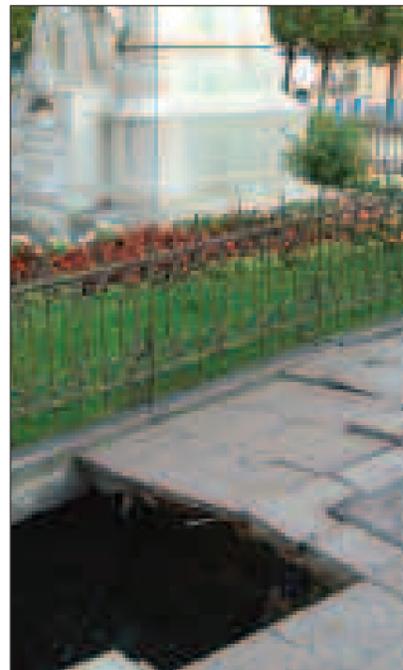
La poule au pot Gymnase Henri Guérin Ile Martinet à Charenton Comité des Fêtes 16, avenue Jean Jaurès

Tél. 01 46 76 44 19 (uniquement les jours de permanence).

Affaissement d'une partie du sol de la place de l'église.



En plein été, le Monument aux Morts a été déplacé. Un périmètre de sécurité a été installé par les services techniques de la Ville. Chronologie des évènements.



Le 14 août vers 17h,

à la surprise de tous, une zone du parvis de la place de l'église Saint Pierre, à l'angle droit du Monument aux Morts, s'est brutalement affaissée sur 4 mètres de diamètre et une profondeur similaire. Un périmètre de sécurité a été immédiatement mis en place par la municipalité, ainsi qu'un témoin en ciment, afin de surveiller, jour et nuit, l'éventuelle inclinaison du Monument aux Morts. Dans le même temps, l'ensemble des concessionnaires concernés (la Compagnie Générale des Eaux, EDF, RATP, Gaz de France, France Télécom, DSEA - Gestion de réseau et assainissement Départemental - et l'Inspection Générale des Carrières) ont été alertés et se sont rendus sur les lieux. La DSEA a notamment constaté qu'un amas de terre obstruait un collecteur d'assainissement situé à proximité. Un dévoiement de réseau a été alors pris en charge afin d'éviter des eaux résiduelles et la montée en charge du réseau. Il s'agit probablement d'un ciel de carrière qui s'est brutalement effondré pour une cause qui reste à déterminer.

Le 16 août,

afin d'assurer la sécurité des Charentonnais, le Maire a décidé d'interdire le stationnement des véhicules

autour de la place de l'église, côté rue de Paris et rue Alfred Savouré. Les piétons doivent quant à eux respecter scrupuleusement le cheminement de barrières mises en place par les services techniques de la Ville.

Le 18 août,

la statue du soldat inconnu du Monument aux Morts, qui n'a subi

aucun dommage, a été déplacée et entreposée dans la Cour de l'Hôtel de Ville.

A ce jour,

un expert judiciaire identifie clairement les causes de l'affaissement pour déterminer les responsabilités. La Ville informera les Charentonnais des suites de ce dossier. ■



Grand nettoyage d'été dans les écoles.

■ Ecole primaire Aristide Briand

Afin d'anticiper l'augmentation d'effectifs générée par l'ouverture d'une nouvelle classe à la rentrée, une deuxième salle de restauration de 40 places supplémentaires a été aménagée en lieu et place de la salle des maîtres d'Aristide Briand B. Ce résultat est le fruit d'un travail de concertation avec l'équipe enseignante de l'école que la Municipalité remercie pour cette mise à disposition dans l'intérêt des enfants.

■ Ecole maternelle Valmy

Les peintures de la salle de motricité, celles d'une partie de couloir, de 2 classes, d'un sanitaire et de la bibliothèque ont été refaites. Un dortoir a été aménagé.

Coût des travaux : 20 575 €.

■ Ecole primaire Valmy

Les peintures ont été refaites sur des parties de couloir, près du réfectoire, dans une classe et dans les locaux du RASED.

Coût des travaux : 13 157 €.

■ Ecole maternelle des 4 vents

Trois classes ont été repeintes et un local de rangement pour les vélos a été installé.

Coût des travaux : 16 275 €.

■ Ecole maternelle Champs des Alouettes

Les portes de circulation ont été sécurisées (anti pince-doigts, occultus), les sols de l'escalier et d'une partie de couloir ont été remplacés.

Coût des travaux : 17 711 €. ■

Chaque été, pendant le calme des vacances, la Municipalité prépare les écoles pour la rentrée. Cette année, le budget des travaux s'élève à 151 382 €. Retour en images sur les principales réalisations : réfection des peintures, remplacement d'un sol, aménagement de salles, étanchéité des toitures, vérification d'équipements (extincteur, désenfumage)... les écoles en ont vu de toutes les couleurs.



Ecole primaire Aristide Briand



Ecole maternelle Valmy



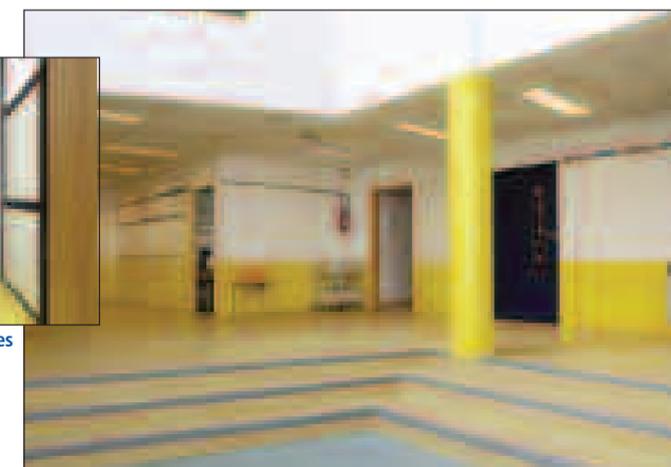
Ecole maternelle des 4 vents



Ecole primaire Valmy

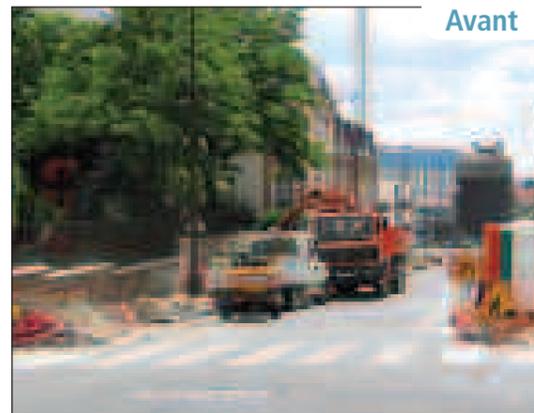


Ecole maternelle Champs des Alouettes



Les chantiers de l'été !

L'été fut propice aux travaux dans tous les quartiers. Tour d'horizon des aménagements dans la ville.



Avant

1 - Rue des Bordeaux

Réaménagement de la voirie, réfection des trottoirs et de la chaussée, création de bandes de stationnement, rénovation de l'éclairage public, création d'une piste cyclable et plantations d'arbres... ces travaux permettent désormais de rééquilibrer l'espace public entre les piétons, les vélos et les automobiles, tout en renforçant la sécurité de chacun et en embellissant le cadre de vie des riverains.

2 - Rue de Conflans

Les travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs, la rénovation de l'éclairage public et la création de fosses de plantation d'arbres, clôtureront la réhabilitation de la rue de Conflans engagée en plusieurs troncçons depuis 2 ans.



Après



Après



Après



Avant



Après

3 - Portail du Château de Conflans

Le portail de la Résidence du Château de Conflans, située 2, rue du Séminaire de Conflans, nécessitait une rénovation totale. Il s'agit des anciens portail et mur de soutènement du Château de Conflans qui avait été commandé par l'ancien propriétaire des lieux, Monseigneur Christophe de Beaumont du Repaire, en 1777. Les éléments en pierre très exposés aux intempéries étaient malades ou avaient disparu. Les deux vantaux de la grille, très lourds, s'étaient affaissés, empêchant leur ouverture ou fermeture. Aujourd'hui, le portail et le mur de soutènement sont entièrement restaurés. Le Maire tient à remercier l'ensemble des résidents d'avoir fait cet effort financier, permettant de restaurer ce précieux patrimoine inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques. La Ville a participé à la restauration globale du site en accordant une subvention à la copropriété.



Avant



Après



4

4 - De nouveaux emplacements pour les 2 roues

Pour permettre le stationnement des motos et des vélos de plus en plus nombreux dans la ville, de nouveaux emplacements ont été créés rue du général Leclerc, rue Kennedy, rue Victor Hugo (devant le Monoprix) et rue des Bordeaux. D'autres emplacements sont prévus rue du Général de Gaulle, rue de Paris (devant la poste), avenue de Lattre de Tassigny, rue Victor Basch, place de l'Europe, rue de l'Entrepôt. Ces emplacements spécifiques empêchent l'encombrement des trottoirs par les 2 roues, facilitant ainsi le passage des poussettes et des personnes handicapées se déplaçant en fauteuil roulant. La municipalité rappelle par ailleurs aux Charentonnais que les poubelles ne doivent pas demeurer sur les trottoirs car elles bloquent le passage et sont inesthétiques. Il est impératif d'en tenir compte sous peine d'amende.

5 - Accès sécurisé à l'église

Pour réserver l'accès à l'église Saint-Pierre des véhicules de cérémonie et des véhicules de personnes à mobilité réduite, deux bornes rétractables ont été installées à chaque entrée de l'église, rue de la République et rue Alfred Savouré.



5

Plan Local d'Urbanisme
Enquête Publique du 2 octobre
au 4 novembre 2006

Par arrêté du 5 septembre 2006, le Maire de Charenton a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de PLU, arrêté par le Conseil municipal. Cette enquête publique est la dernière occasion donnée aux Charentonnais de s'exprimer sur le dossier du PLU avant son approbation définitive. Il s'agit d'une procédure officielle. Les Charentonnais pourront se rendre à la mairie de Charenton du 2 octobre au 4 novembre 2006, aux jours et heures d'ouverture habituelle, exceptionnellement les mardis et vendredis, afin de prendre connaissance du dossier et consigner leurs observations sur le registre d'enquête ou les adresser au commissaire-enquêteur à son domicile. Il s'agit de Monsieur Maurice Boux, retraité, domicilié au 99, avenue du Général Leclerc (94700 Maisons-Alfort). **Il recevra en mairie, au service urbanisme, le samedi 14 octobre de 9h à 12h, le mercredi 25 octobre de 14h à 17h et le samedi 4 novembre, de 9h à 12h.** Son rapport et ses conclusions transmis au Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public à la mairie, Service Urbanisme. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

SAISON
2006 2007

Partagez les émotions !

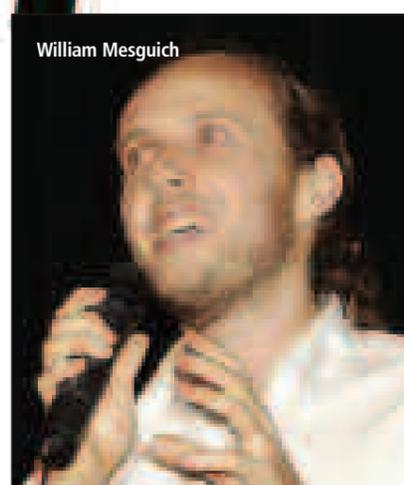
Le 8 septembre dernier, la soirée de présentation a frappé les trois coups de la nouvelle saison des Théâtres de la Communauté de communes.

Dans la grande salle du T2R, devant 300 personnes, une dizaine d'artistes et de metteurs en scène ont levé le rideau sur les rencontres et les émotions qui marqueront cette saison.

■ Une saison tout public

Camille Claudel, Victor Hugo avec *Ruy Blas*, Dieu Merci ou les aventures inouïes d'un arménien en terre occidentale, les Lettres de délation ou la prise de conscience de notre humanité paradoxale, la vie d'un couple d'exception avec *Les Zola*, *Harmoniques* ou les textes poétiques autour des œuvres de François Roux mis en scène par son fils, l'adaptation de *l'enfant de sable*, texte sur le parcours d'une femme... les pièces parcourent l'année du petit t2r, du T2R ou du Théâtre du Val d'Osne.

Le soir de la présentation, le public a pu les percevoir autrement qu'à la lecture d'un programme. Christine Farré, William Mesguich, Narek Dourian, Joëlle Fossier et bien d'autres artistes les ont eux-même présentés. Ils étaient auprès de Fabrice Moréon,



William Mesguich

Vice-Président de la Communauté de communes chargé de la culture, Valérie Fruaut, Maire-Adjoint chargée de la vie culturelle et déléguée de la Communauté de communes et d'Hervé Masquelier, Directeur des Théâtres.

Avec la saison 2006/2007, la politique culturelle de la Communauté de communes atteint ses objectifs : l'accessibilité culturelle, le partage de savoirs, l'aide à la création et la découverte d'œuvres et d'artistes par tous. Loin d'être réservée à une élite, cette programmation s'ouvre à tous et fait tomber les barrières culturelles. ■

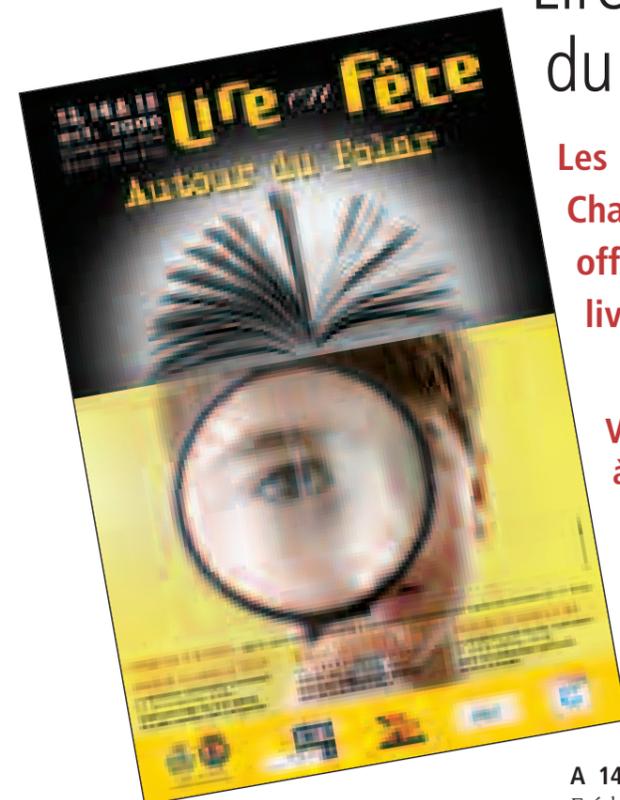


Narek Dourian

"Auteur dans la Cité" les ateliers d'écriture commencent ...

Philippe Touzet, auteur dramatique, comédien et metteur en scène, vice-président des Ecrivains Associés du Théâtre (EAT), est également l'auteur associé des Théâtres de la Communauté de communes. Il a présenté son œuvre "Bis repetita" lors de la présentation de saison des Théâtres. Elle sera jouée en mai 2007 par les Charentonnais et les Mauritiens qui auront été sélectionnés au cours des prochaines auditions. Les ateliers d'écriture quant à eux ont commencé le 28 septembre à la médiathèque Eugène Delacroix à Saint-Maurice. Les participants inscrits s'immergent avec l'auteur dans son univers de création. L'univers du théâtre et de l'écrit semblait auparavant inaccessible. Avec Philippe Touzet, les Théâtres de la Communauté de communes en font une rencontre, un lieu de paroles, de perceptions et d'échanges.

Renseignements et inscriptions : 01 46 76 67 01



Lire en Fête autour... du "Polar" !

Les 13, 14 et 15 octobre, les bibliothèques de Charenton et de Saint-Maurice s'associent pour offrir à chacun l'occasion de partager le goût du livre et de la création littéraire.

Vendredi 13 octobre à 20h30

à la médiathèque Eugène Delacroix à Saint-Maurice

Conférence de Frédéric Feu sur les méthodes de la police scientifique d'hier et d'aujourd'hui.

A 14h : conférence et animation de Frédéric Feu pour les scolaires.

Samedi 14 octobre à 17h au foyer-bar du Théâtre des 2 Rives à Charenton

Lectures de pièces de Philippe Touzet et de Jean Larriaga avec les EAT (Ecrivains Associés du Théâtre), suivies d'une conférence-débat sur le polar dans le théâtre contemporain.

Dimanche 15 octobre à 15h à la médiathèque Eugène Delacroix à Saint-Maurice

Spectacle "Qui a tué Minou Bonbon", pour les enfants à partir de 4 ans, par la Compagnie "Le cri de l'Aphone". Une enquête policière menée avec la complicité active du public...

jusqu'au 7 octobre Jeu-concours sur le polar

Parce que l'éveil à la culture demeure une priorité de la politique culturelle de la Communauté de communes, un jeu-concours sur le roman policier a été mis en place dans le cadre de "Lire en Fête". "Polar polar...comme c'est bizarre" est ouvert aux Charentonnais et Mauritiens âgés de 11 à 18 ans, sur la base d'un questionnaire par tranche d'âge. Il consiste à parcourir les deux communes à la recherche d'indices dissimulés dans les vitrines des librairies-papeteries, au Conservatoire municipal de musique André Navarra et à l'Espace Art et Liberté de Charenton. Un parcours ludique et instructif... Les gagnants seront récompensés samedi 21 octobre à 18h à la bibliothèque Paul d'Espinassous. ■

Bibliothèque Paul d'Espinassous
36, quai des Carrières à Charenton
Tél. 01 46 76 69 00

Médiathèque Eugène Delacroix
29, rue du Maréchal Leclerc
à Saint-Maurice
Tél. 01 45 18 81 71

T2R - Théâtre des 2 Rives
107, rue de Paris à Charenton
Tél. 01 46 76 67 01
www.charenton.fr
www.saint-maurice.fr

*Le nouvel agenda culturel "Sortir" est disponible dans tous les équipements publics et sur simple demande à la Direction de la Communication 4, place Arthur Dussault ou sur le site www.charenton.fr.



Le sport solidaire

Envol Gym, un club de gymnastique fédérateur de solidarité !

Déclaré association de droit en 1903, le club charentonnais était depuis 1890 une société de gymnastique où l'on faisait de la préparation militaire. Aujourd'hui affilié à la Fédération Française de Gymnastique et agréé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, il réunit 305 enfants adhérents dont 100 petits de moins de 6 ans. Age minimum requis : 12 mois pour les cours "A quatre pattes" !

■ L'Envol du cœur

Le 18 juin, l'Envol Gym organisait son spectacle de fin d'année au profit des Restos du Cœur. Les familles adhérentes du club ont toutes participé généreusement, apportant des aliments de puériculture pour les plus démunis. Le jour même, 688 petits pots de fruits et légumes, 6 céréales,

11 soupes, 7 paquets de couches, 90 livres, des cassettes vidéos, jouets et vêtements ont été remis à l'antenne des Restos du cœur du Val-de-Marne. Frédéric Meunier fêtait ce jour-là ses 10 ans de Présidence du Club. "A chaque spectacle de fin d'année, nous essayons de nous mobiliser pour une bonne cause. Nous avons participé au Téléthon ainsi qu'aux Virades de l'espoir pour vaincre la mucoviscidose. Depuis "L'Envol du Cœur", nos adhérents continuent à nous donner des jouets et vêtements que nous remettons à l'association".

Bénévoles, entraîneurs, parents et membres des Restos ont participé à la mise en place de cette dernière action dans l'esprit d'un spectacle de fin d'année familial, où les enfants ont pu s'épanouir avec fierté, le cœur solidaire. ■

Envol Gym Charenton

Tél. 01 60 28 74 12 - 06 60 15 70 10 - 06 61 56 70 10



Académie de danse, un soutien actif envers la Ligue contre le cancer



Cela fait 30 ans que l'Académie de Danse de Charenton reverse dans son intégralité la recette de son spectacle de fin d'année au Comité du Val-de-Marne de la Ligue contre le Cancer. La municipalité soutient activement les missions de la Ligue que sont la recherche, la prévention et l'aide aux malades.

Cette année encore, la grande salle du Théâtre des 2 Rives

était comble le 25 Juin dernier, démontrant la qualité des prestations des élèves et de l'enseignement donné au sein de l'Académie par Jean-Hugues Tanto, Danseur de l'Opéra national de Paris. La recette a atteint la somme de 5 359 €, chiffre supérieur à celui de l'an dernier. Félicitations aux nombreux bénévoles de l'Académie pour la bonne mise en œuvre de ce spectacle. ■

Académie de Danse de Charenton

Salle de danse Claude Bessy
Place des Marseillais
Tél. 01 46 76 68 13



Des non-voyants à l'assaut du Kilimandjaro

"L'équipe des cannes blanches" a atteint le sommet du Kilimandjaro ! Un exploit de 5 895 mètres d'ascension, pour favoriser l'intégration sportive des personnes mal-voyantes.

Association de l'Académie de Boxes de Charenton, "L'Equipe des cannes blanches" a été créée par solidarité envers les personnes souffrant de cécité. "Notre objectif est de favoriser l'intégration sociale et sportive des mal-voyants ou non-voyants à travers le sport et l'effort physique partagé", précise Didier Dischamps, Président de l'Académie et de l'association.

■ Une première mondiale !

Le 18 juin dernier, l'équipe composée de Tony, Webb, Patrick, Jean-Noël, Jean-Pierre, Henri et Didier (7 personnes dont deux accompagnateurs par mal-voyant) ont relevé leur challenge : l'ascension du Kilimandjaro ! Ils s'y étaient préparés en

janvier en participant à la marche de nuit "Paris / Mantes-la-Jolie" sur 54 km. Ils ont réussi, malgré le froid (- 20 degrés) et après six étapes de marche d'approche de 5 à 9 heures chacune. Ces sept hommes ont accompli un véritable exploit. En effet, l'ascension du Kilimandjaro par un groupe composé de deux non-voyants par la voie Machame, constitue une première mondiale. "L'équipe des cannes blanches a eu la chance de pouvoir atteindre le sommet sous la neige et, de mémoire de guide, il n'avait pas neigé en juin depuis une dizaine d'années" a déclaré Didier Dischamps, fier d'avoir élevé son association au rang des rares privilégiés qui ont atteint le sommet du Kilimandjaro.

La Ville félicite et soutient "l'Equipe des cannes blanches" pour cet esprit sportif et solidaire exemplaire. ■

Académie de Boxes de Charenton

Gymnase Maurice Herzog
Tél. 01 49 77 95 70
www.abcharenton.com

De gauche à droite : Webb, Didier, Jean Noël, Jean Pierre, Patrick, Henri et Tony.



EN BREF

► CERCLE DES NAGEURS DE LA MARNE DE CHARENTON



Jacques Levasseur, membre du CNMC remporte la 4^{ème} place aux Championnats du Monde des Masters aux USA. Après avoir gagné brillamment 5 titres de Champion de France, dont 3 titres d'Hiver à Dunkerque et 2 titres au Canet en Roussillon, où il a amélioré les records de France du 100 mètres brasse en 1'25"02 et du 200 mètres brasse en 3'06"20, Jacques Levasseur, Directeur du Service des Sports, a enrichi son palmarès cet été aux Etats-Unis. C'est à Stanford (San Francisco), qu'il a représenté le Cercle des Nageurs, Charenton et la France, parmi 7 000 autres concurrents. Il s'est hissé à la 4^{ème} place du 200 mètres brasse et a accédé à 2 finales dont celle du 100 mètres brasse sortant en 8^{ème} position. Une performance dont la Ville se félicite ! D'autre part, Jacques Levasseur a battu une nouvelle fois son propre record de France du 200 mètres brasse de plus de 2 secondes (nouveau record de France 3'04') et se place au 2^{ème} rang européen.

Palmarès de l'année :

5 titres de Champion de France
7 records de France
3 titres de Champion d'Ile-de-France

Cette tribune libre expression est placée sous la responsabilité exclusive de ses auteurs.

Des places de stationnement pour les Charentonnais

Réforme difficile et par essence délicate s'il en est, le nouveau dispositif du stationnement à Charenton semble pourtant répondre à l'objectif initial que s'était fixée la municipalité : **libérer des places au profit des Charentonnais.**

Force est de constater, après seulement quelques semaines de fonctionnement, que les voitures ventouses ont en grande partie disparu, que les balbutiements légitimes du début, auxquels se sont ajoutées quelques difficultés techniques et une adaptation au nouveau système toujours délicate, sont aujourd'hui oubliés. Nombreux sont les Charentonnais à dire leur satisfaction de **pouvoir enfin trouver des places !**

Nombreux avez-vous été également à nous adresser des remarques, à faire part d'un certain nombre de suggestions. Le Maire de Charenton n'est pas resté insensible à quelques-unes d'entre elles et le bilan qui sera établi d'ici fin octobre-début novembre, au vu de ces premiers mois de fonctionnement en tiendra compte. Même si le dispositif est aujourd'hui opérationnel, rien n'interdit d'apporter quelques aménagements s'ils s'avéraient nécessaires.

La Ville de Paris nous a d'ailleurs encouragés dans cette voie en nous concédant le stationnement côté Paris le long du Bois de Vincennes, se réservant ultérieurement la possibilité de créer une piste cyclable sur le trottoir ainsi libéré.

Le stationnement payant est nécessaire. Son but n'est pas d'engendrer des recettes, mais de fluidifier la circulation, d'augmenter l'offre de stationnement, de décourager les "voitures ventouses" et de favoriser le commerce de proximité. La sécurité est également renforcée par un îlotage plus fréquent dans les quartiers.

La réglementation du stationnement à Charenton était tout simplement une nécessité !

Les élus du groupe "Charenton-Demain"

Pourquoi laisser mourir notre centre ville commerçant ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en cours de finalisation. Il va définir les orientations urbaines de notre ville pour les 15 ou 20 ans à venir.

Lors des réunions préparatoires, nous avons débattu avec apreté de la question du centre ville et de ses commerces.

Le groupe des élus " **Réunir pour Changer** " a clairement fait part de sa position qui consistait à inverser la tendance de désertification des commerces de proximité du centre ville.

Pour mener à bien ce projet, nous proposons de geler l'implantation d'agences bancaires et immobilières dans le périmètre allant de la rue Victor Hugo au bas de la rue de Paris et dans le même temps de mettre en place un plan d'aide à la réinstallation, dans toute la ville, des commerces qui ont disparus au fil des ans : charcuterie, fromagerie, primeur, poissonnerie, etc. ...

Malheureusement, nous n'avons pas été entendus et vous pouvez constater que l'ancien pressing de l'angle de la rue Gabrielle, ainsi que l'ancien café de l'angle de la rue Victor Hugo sont devenus pour l'un une agence immobilière, pour l'autre une succursale bancaire. Avec la Caisse d'Épargne rue de Paris qui s'est agrandie, **notre centre ville ne sera bientôt plus du tout commerçant !**

Et comble de l'ironie, notre maire, copiant (mal) une fois de plus nos projets, souhaite voir cette partie de la ville devenir une zone 30 (semi-piétonne). Serait-ce pour pouvoir faire nos opérations bancaires ou pour spéculer sur l'immobilier librement que nous aurions besoin de cette nouvelle zone piétonne ?

Dans notre esprit, créer une zone à vitesse limitée doit nous permettre, tout comme à Saint Mandé ou à Vincennes, de faire nos courses de proximité dans un environnement agréable et sécurisé dans une ville dotée d'un centre vivant.

Après le terrain du lycée, que nous avons proposé pour le collège, après l'ALIA, que nous souhaitons voir déplacée d'en face de l'autoroute, après la verrière de Bercy, dans laquelle nous demandions l'installation d'une annexe de la Mairie, après l'école maternelle de Conflans, que nous voulions en groupe scolaire, ... Une fois de plus, nos idées et nos projets sont copiés, travestis et mal réalisés par l'actuelle majorité municipale.

Décidément, l'original vaut toujours mieux que la copie !

Le 14 septembre 2006

Réagissez sur notre blog : <http://www.charenton-ps.org>



Les élus du groupe "Réunir pour Changer" : G. Lambert, M. Defaye, D. Martin, A-M Thierce, G-M Bellaïche, I. Schuss.

Etat civil

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

MARS 2006

BATTAGLINI Loélie

JUIN 2006

GAZAGNE Hecto, CLOU--JOURNO Evan, THUBERT Quentin, NAHUM Aura, BENICHOU Aaron, ALLOUCHE Jarod, AMAR Maya, BERNASCONI Noah, TRAN Lucas, SEMIRAMOTH Matthieu, DAHAN Sharone, DAVOUX--JULIA Morgann, ARISTIN Loïc, LAMBERT Maya, DELHAYE Philéas, BOUALAOUI Ilyana, ELAZAJ Gaëlle, MOURIEZ Simon (1^{er} jumeau), MOURIEZ Louis (2^{ème} jumeau), GABISON Ethan, ALBOINI Arthur, LHUIZIÈRE Joséphine, FICARA--LENTZ Manon, NABAL Ezio, AGUIBAHI Beverly, PARTOUCHE Noam (1^{er} jumeau) PARTOUCHE Lana (2^{ème} jumelle), GILLOT Loriane, MELLERAUD de VILLARS Tessa.

JUILLET 2006

PEYRAUD Léane, RAKOTOARIVOANAHARY Aniela, DURET Pierre, BERTINCHON Taïna, SYLVESTRE Eva, OZTURKLER Hazal, JAYAWEERA SINGAPPULIGE Maxime, ROGUET Maïssa, ITTAH Nathan, HEY Aurel, TOU Younès, SOBCZAK Léo, BEEHAREE William, BA Zeynabou, RADICS Tom, POTTIER Antoine, EYDI KINGUE Inès, NACCACHE Joey, HAMMAD Yanis, NAGEL Amaury, IVANOVIC Luka, SAADA Yarone, SAVIGNAC Stella, BOURNEL Lily, GRIFFAULT Charlotte, KHAMMAR Mayssa, ANTERO Soline, SETTTON Ruben, DAGUINOT Léonard, CARON Nathan, BAH--GIRONDIN Kimberley, CHECROUN Rebecca.

AOUT 2006

DRAY Eden, BEN HAIM Lola, YATTAH Samuel, COHEN--GUILLLOT Noé, HAMMA Myriam GUILLARME Claire, FONTES Romain, ANTHONIPILLAI Printhan, TERLON--SINGER Zoé, FOFANA Izayah-Daman, ROUSSELOT Augustin, PALLIÈRE Margaux, AUGUSTE Stéphane, BADOUAL Ruben, MÉVEL Arthur, TISSIER Marie, SOULTAN Sunny, BIOULAC Jules, GILBERT Elsa, COTTERET Victor-Gabriel, ABOULKHEIR Lirone, POHYER Thalia, LAVIELLE-PELON-BAIZE Cerise, MÉRER Corwyn (1^{er} jumeau), MÉRER Brewen (2^{ème} jumeau), DAÏD Mehdi, PASSOT Alexandre, WASERSCTAJN Ouriel, TORDJIMAN Tali.

Mariages

Tous nos vœux de bonheur

JUIN 2006

LALOUM Déborah et UZAN Laurent, OUARTSI Shahira et BOUDGHENE STAMBOULI Chihab, OUEMÉNEUR Nadine et BRARDA-WIEBER Jean-Michel, MOREAU Marie-Laure et DEVILLERS Frédéric, MAHGOUB MUSTAFA Rana et MUNIESA Pierre-Emmanuel DAMJANOVIC Dragica et MANGIN Pascal, RENARD Dominique et GUIGNARD Christophe.

JUILLET 2006

BODET Christine et MOREAU Claude, JLAIT Saïda et CHOUBAIB Brahim, MACCAGNO Diane et BRIEN Laurent, ROS Chanbo et GUÉGAN Loïc, MARTIN Guilaine et LAUER Claude, PUJOL Sylvie et JENIN Gabriel, POTEAU Dominique et PRISO Aurélien, VIARD Valérie et DRÉAN Frédéric, ABDELKADER Malika et MARTIN Alexandre, TELLIER Chantal et MERCIER Didier, BARBOSA PAZ Helline et NOLOT Xavier, RIFFAULT Marie-Agnès et CHAILLOU Grégory, POTEREAU Vanessa et BERTILE Rodolphe, BRETILLON Caroline et CAMPOS Raphael, LAYANI Laurence et FUSSNER Sylvain, BEN AMEUR Sarra et CHU Jean-Louis, BOUCHEMOUA Karima et BELHOUL Nouredine.

AOUT 2006

CZAJKOWSKI Alexandra et PROTICHE Damien, FONTAINE Alexandra et EMIEUX Yvan, HÉVE Jeanine et VU TU KHIEN Claudy, ROMANCHUK Ekaterina et JOLY Sébastien.

Décès

Avec nos sincères condoléances

JUIN 2006

BARTHÉLEMY Michel, CHAUSSÉ René, ZACHARIE Marc- Yves, BONTEMPS Françoise Vve VIRLOUVET.

JUILLET 2006

MADAOUÏ Saad, DROUARD Simone Vve FAVRE, DEMEYER Monique Epouse MÜTZENBERG, MARINIER Louise Vve BURGNEAUX, BAUDIN Martine, RAVAT Jeanne Vve JACOUTOT, MAGNE Paulette Vve LABARBE, THÉVENY Pierre, GUILLOSSON Nicolas LEFEBVRE Paulette Vve IELMINI, BOUYSSÉ Joseph, GUILBERT Lucienne, LOUP Paul.

AOUT 2006

LAFORGE Yvonne Vve MOINE, BACLE Marie-Joseph Epouse TILLEROT, BAUR Hélène Vve CORBIC, MIJATOVIC Milosava Vve BOTELLA, NANTAS Geneviève Vve CHICARD, ISS Simone, DERIQUEHEM André, ROCHEUX Madeleine Vve RIGOTHIER, JÉRÔME Gérard, ADJEKHIANE Hamid, BAZIN Pierre, MORILLON Alain.

Alain Morillon nous a quittés



Monsieur Alain Morillon, ancien Conseiller municipal de la Ville de

1965 à 1983, est décédé le 31 août dernier, à l'âge de 68 ans. Il était membre fondateur du Comité des Fêtes de Charenton, délégué départemental de l'Education Nationale et Président fondateur du Club Attitude GRS. La Ville adresse ses plus sincères condoléances à sa compagne, à sa famille et à ses proches.

Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles nés en septembre 1990 doivent venir se faire recenser de septembre à décembre. Ceux nés en octobre 1990 doivent venir se faire recenser d'octobre 2006 à janvier 2007. Ceux nés en novembre 1990 doivent venir se faire recenser de novembre 2006 à février 2007. Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1^{er} janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire. Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité
 - Livret de famille des parents
 - Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger
 - Un justificatif de domicile récent
- Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

Au Service État-Civil. 16, rue de Sully. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 15. Permanence le samedi de 8 h 30 à 12 h

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu le jeudi 5 octobre 2006 à 19h30, en Mairie (1^{er} étage).



Permanence du Député

Le Député de notre circonscription, tiendra une permanence à la Mairie de Charenton, jeudi 19 octobre 2006 à partir de 19h.

Déchets ménagers spéciaux

Le camion planète est à votre disposition de 8h à 12h, avenue Jean Jaurès (face au marché) le 2^e mercredi du mois (mercredi 11 octobre 2006) et le 4^e samedi du mois (samedi 28 octobre 2006).

Pharmacies de garde

- Dimanche 1^{er} octobre Nguyen – 14 rue Victor Hugo Tel. 01 4376 62 32
- Dimanche 8 octobre Krief – 54, rue de Paris Tel. 01 43 68 01 41
- Dimanche 15 octobre Lienhard – 118 rue de Paris Tel. 01 43 68 18 32
- Dimanche 22 octobre Luteyn – 3 place des Marseillais Tel. 01 43 75 14 68
- Dimanche 29 octobre Nocturne – 52 rue Gabrielle et 21 av. de Lattre Tel. 01 43 68 06 61
- Mercredi 1^{er} novembre Auger – CCAL Bercy 2 Tel. 01 49 77 56 56
- Dimanche 5 novembre Keuleyan – 67 rue de Paris Tel. 01 43 76 35 32
- Samedi 11 novembre Auger – CCAL Bercy 2 Tel. 01 49 77 56 56



CHARENTON MAGAZINE
Hôtel de Ville
48, rue de Paris
94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : Jean-Marie Brétillon
Réalisation : Direction de la communication
Tél : 01 46 76 48 10
Directeur de la rédaction : Corinne Bellotte
Rédaction : Guillemette Rouchès, Corinne Bellotte, (sauf p.30)
© photos : G. Boynard - F. Fugolle - G. Rouchès - I. Stéfán
Mise en page : Jean-marc Hillereau
Site Internet : <http://www.charenton.fr>
Impression : Actis